

## Pour une école durable et ambitieuse en Creuse

*Pour que les enseignants et les élèves creusois profitent d'une école durable*  
*Pour permettre et accompagner le développement de nos zones rurales*  
*Pour promouvoir le dynamisme et la coopération locale*  
*Pour donner plus d'École à ceux qui en ont le plus besoin*  
*Pour offrir plus de République à ceux qui en sont éloignés*

Suite à la volonté du Président de la République Emmanuel Macron de placer la Creuse en laboratoire des politiques rurales, l'Unsa Education et le Se-Unsa présentent leurs propositions pour améliorer l'offre éducative en Creuse. Ce document propose des mesures à mettre en place immédiatement, ainsi qu'une série d'expérimentations concrètes. Le Se-Unsa est persuadé qu'aucun territoire ne doit être délaissé par la République, car les parents et les enfants qui bénéficieront de cette présence républicaine portée par l'école publique partageront à leur tour les valeurs indispensables au vivre ensemble et à la réussite du pacte républicain.

Les propositions que nous portons visent à rompre l'isolement, à apporter un renfort pédagogique aux collègues les plus isolés, à faciliter le travail entre les acteurs de l'école, du péri-éducatif et de l'enfance, à développer les atouts du numérique, à créer des moyens spécifiques pour les zones rurales et à mettre en place un dispositif d'évaluation des expérimentations. Ce document sera remis au Préfet de la Creuse, au Recteur de l'Académie de Limoges, au DASEN de la Creuse, au Ministre de l'Education nationale et au Président de la République.

### Défendre une école publique, laïque et de proximité

- **Accorder les moyens nécessaires au bon fonctionnement du maillage scolaire** : une attribution de 15 postes pour le premier degré permettrait d'éviter le recours à des enseignants contractuels et redonnerait du souffle aux RASED et à la brigade de remplacement.
- **Repenser le fonctionnement de la brigade de remplacement** : celle-ci est actuellement utilisée pour d'autres missions et ne permet plus d'assurer un bon fonctionnement du service. La ruralité entraîne une forte consommation de moyens de remplacement au détriment des villes et des grandes écoles du département dans lesquelles les classes des enseignants absents sont souvent réparties sur les autres classes ce qui n'est pas satisfaisant.
- **Un appui administratif pour les directeurs** : proposer dans les collèges un soutien administratif pour les directeurs d'écoles isolées pour les tâches de début et de fin d'année, mais aussi pour la préparation des différents documents administratifs (DUERP, dossiers complexes...).
- **Un poste entier de CPE par collège** : assurer un service de vie scolaire efficace est primordial dans les petits établissements, de plus le CPE peut-être à l'initiative de nombreux projets

permettant de faire vivre le territoire, de renforcer la présence de la République, de favoriser les liens avec les écoles.

- **Un poste entier de Professeur Documentaliste par collègue** : le Professeur Documentaliste est un acteur de l'ouverture de l'établissement vers l'extérieur et de l'ouverture culturelle des élèves. Il peut être à l'initiative de formations à destination des parents d'élèves, des enseignants et porte la formation des élèves à l'éducation aux médias et à l'information. Il sait également valoriser un territoire à travers une offre d'activités et de ressources adaptées à l'environnement.
- **Des internats ruraux ambitieux** : ouvrir de nouvelles places d'internat pour les collégiens et lycéens à destination des élèves en difficulté scolaire, sociale... avec des moyens d'accompagnement humains et matériels adaptés.
- **Promouvoir les lycées** : assurer le rayonnement des lycées en créant des labellisations et en mettant en œuvre des politiques qui assurent l'excellence et l'attractivité de ces établissements. Améliorer les conditions d'hébergements, les infrastructures et les offres périscolaires en développant le travail avec les associations.
- **Promouvoir les formations post-Bac** : valoriser les formations supérieures en Creuse et ouvrir de nouvelles spécialités d'excellence (classes prépas, FCIL, etc.) ; avec son positionnement central, la Creuse pourrait héberger des filières et des formations nationales.
- **Accompagner les Contractuels** : si le recours aux collègues non titulaires doit persister, mettre en place un accompagnement et une formation initiale de qualité (enseignants et administratifs), dégager des moyens pour faciliter les déplacements des référents (développer le télétravail pour un accompagnement périodique), leur permettre de valoriser leur implication en favorisant leur accès aux concours, priorité aux listes complémentaires du concours pour le recrutement... (Espé - DSDEN).

## Faciliter les actions entre école, partenaires et territoire

- **Mettre en place des Réseaux Ruraux d'Éducation** : à l'échelle des bassins des collèges ruraux. Chaque RRE bénéficie d'un enseignant mobile qui assure la liaison école/collège (créer du lien entre les équipes, apporter un soutien aux élèves en difficulté, mener des activités sportives, culturelles et scientifiques inter-école et en lien avec le collège.)
- **Créer des équipes d'appui à la pédagogie** : déploiement d'équipes mobiles avec du matériel. Dispositif qui pourrait être placé sous l'égide de CANOPé et de la FOL pour le premier et le second degré. Ce dispositif permettrait d'apporter un soutien aux enseignants les plus isolés, d'initier une action ponctuelle à l'échelle d'un bassin de collège.
- **Apporter un soutien aux collègues isolés** : mise en place de partenariats avec la Ligue de l'enseignement, la FOL 23 et des associations pour apporter un soutien régulier aux écoles isolées (numérique, culturel, sportif) avec des services civiques, des jeunes se destinant à l'enseignement...
- **Offrir de nouvelles activités aux plus isolés** : mise en place de partenariats avec la ligue de l'enseignement et la FOL 23 pour proposer des séjours culturels et/ou sportifs aux écoles isolées (apprentissage de la natation, de la voile, découverte des espaces urbains...) - avec indemnités péri-éducatives (IPE) à la clef pour les enseignants accompagnant.
- **Fablabs et ruralité** : s'appuyer sur le réseau des *Fablabs* pour dynamiser le territoire et l'offre éducative : matériel, partenariats avec les établissements, formation des enseignants au travail en *Fablab*. Ces structures sont des moteurs de revitalisation des zones rurales en proposant locaux, compétences, soutien et matériel aux porteurs de projets et aux associations.
- **Soutenir les associations périscolaires** : l'état doit permettre aux associations partenaires de l'école et aux associations actives du territoire de participer à une véritable co-éducation, le maillage associatif est vital pour les territoires ruraux et il est nécessaire que plus de liens soient faits entre l'école et le tissu associatif.

## Reconnaître les spécificités du métier d'enseignant en ruralité

- **Valoriser l'engagement** : valoriser l'engagement des collègues qui exercent en école rurale isolée afin de stabiliser les équipes et d'inciter les jeunes enseignants en mettant en place les

mêmes avantages qu'en ZEP concernant les rémunérations et les carrières (bonifications mutations, classe exceptionnelle...).

- **Compenser les effets de la ruralité sur les postes partagés** : les départements ruraux obligent l'administration à nommer des collègues sur plusieurs établissements, cela conduit à des conditions de travail plus difficiles, des déplacements importants, une instabilité des équipes, un engagement difficile dans des projets. Les compléments de services de ces collègues pourraient être utilisés sur des missions d'accompagnement, d'animation de réseau ou de liaison inter-cycles au bénéfice des élèves et des structures.
- **Pédagogie et ruralité** : former les enseignants isolés à des pédagogies adaptées au multi-niveau (coopératives, Freynet...), fournir du matériel spécifique à ces écoles et prévoir un fonds matériel et documentaire à faire tourner. (Canopé - Espé - OCCE) Dans le cadre de la liaison école/collège, procéder à des échanges de compétences : par exemple, enseignement de la LV2 à l'école par un professeur du collège et intervention du professeur des écoles en 6<sup>ème</sup> (accompagnement).
- **Améliorer les compétences école** : faciliter et accompagner le transfert de la compétence école aux EPCI pour les communes qui le souhaitent, la gestion des locaux et des matériels peut donner lieu à de meilleures mutualisations, pour les directeurs une instance de concertation doit être prévue dans chaque EPCI.

## Egalité des Chances

- **Des services sociaux adéquats** : Recruter plus d'AS Scolaires ou plus de postes en UTAS pour un suivi systématique des écoles isolées, là encore le rôle éducatif des AS Scolaires doit être valorisé et permis en tenant compte de l'échelle du secteur d'intervention.
- **Une prévention médicale nécessaire** : recruter des infirmières scolaires en nombre suffisant pour assurer les missions de prévention et d'éducation à la santé qui ne peuvent être menées la plupart du temps compte tenu de zones d'interventions trop grandes.
- **ASH, Etablissements spécialisés** : consolider le réseau d'établissements spécialisés et améliorer les conditions d'accueil et d'hébergement des élèves relevant de l'Adaptation scolaire et du handicap.
- **ASH, Auxiliaires de vie scolaire** : améliorer la détection et l'apport d'aide relevant des décisions de la MDPH, la Creuse est largement sous-dotée, ce qui laisse penser que des progrès sont à faire dans ce domaine.

## Faire de l'école rurale un lieu d'échange et d'accueil

- **Une politique d'accueil pour les élèves décrocheurs** : permettre à des élèves issus de zones urbaines sensibles d'intégrer des internats avec des moyens d'accompagnement adaptés (AS, ES, AED). Travail avec la PJJ pour les élèves bénéficiant d'un suivi judiciaire...
- **Une politique d'accueil, Migrants** : offrir aux enfants et aux familles provenant des vagues migratoires un accompagnement à la scolarité, consolider le travail entre l'EN et les CADA, former plus d'enseignants au FLE, prévoir des places en Internat...
- **Ouverture sur l'étranger** : engager les institutions et associations de l'enseignement français à l'étranger à favoriser les échanges avec des écoles et établissements ruraux. Besoin de formation.

## Une école ouverte au numérique et au territoire

- **Numérique, des pôles d'ouverture polyvalents** : équiper toutes les écoles, tous les collèges et tous les lycées d'un pôle informatique dédié à l'enseignement à distance des options rares, au soutien scolaire personnalisé, à des rendez-vous d'orientation, des échanges avec d'autres établissements. Conventions avec le CNED.
- **Re-connecter la Creuse au XXI<sup>e</sup> siècle** : équiper tous les établissements d'un accès internet moderne et efficace. Besoin de personnels de maintenance pour les écoles à l'échelle des Communautés de Communes.
- **L'école, lieu d'ouverture sur le territoire** : développer dans les écoles des points numériques accessibles en dehors des horaires d'ouverture de l'école pour les habitants de la commune. Repenser l'utilisation des locaux en dehors du temps scolaire sans nuire au bon fonctionnement de la classe. Utiliser l'école comme lieu de formation continue. (Greta...)

- **Apporter un soutien aux familles** : proposer un accompagnement numérique à distance pour les élèves et leurs familles en terme de soutien et d'orientation.

## Le temps de l'expérimentation

- **Une Nouvelle Convention ruralité** : mettre en place une nouvelle convention ruralité qui encadre l'évaluation des différents dispositifs, qui s'ouvre sur plus de partenaires (représentants des enseignants, des parents, CARDIE, CANOPé, associations péri-éducatives, DDEN...) en détaillant leur participation et qui nous assure une protection du taux d'encadrement sur plusieurs années. Imposer un suivi des expérimentations avec un groupe d'experts et des réunions de suivi et de régulation.
- **Faire évoluer la gestion de la Carte Scolaire** : la carte scolaire rebat chaque année les cartes de l'offre éducative, incitant élus, directeurs, enseignants et parents d'élèves à redoubler de vigilance et à adopter des postures parfois sources de conflits et de blocages. Il est nécessaire pour les départements ruraux d'adopter un temps plus long pour évaluer les dispositifs et permettre de voir leurs effets, la carte scolaire doit donc devenir pluriannuelle.
- **Valoriser l'expérimentation** : possibilité de rémunérer en heures supplémentaires ou en IMP les collègues volontaires s'impliquant dans des dispositifs innovants et dans un processus d'évaluation des expérimentations. Plus de temps consacré à l'école doit donner plus de rémunération.
- **Etudier l'expérimentation** : Associer l'Espé de Guéret aux expérimentations, mise en place d'un ERR, orientation des sujets de mémoire des PESA, formation innovante à la prise en charge d'écoles multi-niveaux, à l'enseignement en grande ruralité.
- **Evaluer l'expérimentation** : nommer un groupe de suivi chargé d'accompagner les acteurs de l'expérimentation, de leur fournir des indicateurs et à même de donner des conseils et des orientations.

## Expérimentations

L'Unsa Education propose que la Creuse expérimente trois dispositifs concrets afin de dégager des modèles pour les territoires hyper-ruraux.

L'Unsa Education avec la Ligue de l'Enseignement et la Fédération des oeuvres laïques de la Creuse souhaiterait voir des groupes de travail mis en place pour permettre le lancement de ces expérimentations dès la rentrée 2018.

Des expérimentations pourraient être menées sur plusieurs secteurs afin d'évaluer réellement les dispositifs qui fonctionnent et les besoins qui émergent.

## Créer des réseaux d'éducation adaptés aux problématiques du territoire

Nos bassins de collèges présentent des particularités qui rendent souvent difficile un travail en équipe ou en réseau : déplacements, classes multi-niveaux, manque de transversalité dans les objectifs de chacun, inégalité dans les équipements et le nombre d'élèves pris en charge.

Afin de développer la qualité du travail en réseau entre les écoles d'un même collège de rattachement plusieurs éléments nous semblent nécessaires :

- Nommer des enseignants référents de réseau qui auraient des missions d'animation, de transmission et d'accompagnement
- Créer du lien entre ces référents et les référents culture, école ou numérique des collèges
- Développer et soutenir des projets et des pédagogies facilitant ce travail en réseau
- Associer les partenaires de l'école comme la ligue de l'enseignement, les PEP, Canopé
- Développer une régie de transport adaptée aux besoins éducatifs et pédagogiques du réseau

- Construire des projets de réseaux ambitieux qui permettraient une transversalité et le développement d'une culture commune
- Stimuler les échanges entre collège et école
- Accompagner ces réseaux par des politiques communales, d'EPCI et départementales convergentes
- Repenser la direction et le fonctionnement de l'école sur cette échelle

## Repenser les RPI pour éviter les déserts scolaires

La Creuse souffre des effets d'une démographie en forte baisse malgré une hausse de l'arrivée des actifs et des zones plus dynamiques ayant su développer leur attractivité.

L'UNSA Education estime que le modèle des RPI Concentrés ou Dispersés a montré ses limites en maintenant une épée de Damoclès sur ces structures. Nous proposons de revoir le modèle des RPI de certains secteurs.

Afin de développer les qualités d'accueil des élèves et de préserver un maillage scolaire au plus près des habitants :

- maintenir une école maternelle dans chaque structure du RPI et améliorer les liens avec la petite enfance, s'appuyer sur le rôle des ATSEM, des Relais assistantes maternelles, proposer du matériel adapté aux jeunes enfants, des projets de structure cohérents, des accompagnements pour les nouveaux parents...
- développer une école élémentaire par RPI, qui permettrait d'améliorer l'accueil des élèves avec des locaux spécifiques, des ressources adaptées et d'éviter les classes avec trop de niveaux.
- accompagner ces nouveaux RPI en proposant des dispositifs de formation adaptés, communs aux membres du réseau.

## Faire de l'école un lieu pour le développement territorial et culturel

Les collèges ruraux sont souvent un des rares points culturels d'un territoire, il nous semble pertinent de mettre en place des dispositifs permettant d'aller vers une plus grande ouverture des espaces et une diversification des ressources et services proposés.

- Associer étroitement les professeurs-documentalistes aux réseaux de lecture publique pour développer des politiques communes
- Associer les CPE à des actions citoyennes de cohésion du territoire, à des actions autour de la parentalité et soutenir ces actions dans une perspective de développement territorial.
- Penser l'ouverture des CDI de collèges et de lycées vers l'extérieur en proposant des moments d'accès en dehors du temps scolaires, pendant certaines périodes de vacances.
- Prévoir l'ouverture par des personnels formés et accompagnés
- Soutenir financièrement le développement des CDI et des bibliothèques scolaires comme lieu d'ouverture culturelle
- Généraliser dans les lycées les offres culturelles autour des arts, faciliter les ciné-clubs, les résidences d'artistes, les partenariats avec les lieux culturels déjà présents
- Construire des politiques culturelles et territoriales entre les collectivités et les établissements scolaires
- Inventer de nouveaux services dans les EPLE en lien avec les forces associatives péri-scolaires

**Nous avons choisi de lister un grand nombre de solutions, nous souhaitons que soient mises en place avant la fin de l'année scolaire de véritables assises de l'éducation en milieu rural pour permettre à tous les adultes qui interviennent auprès des enfants de travailler ensemble pour soutenir en Creuse, une école ambitieuse et durable pour nos enfants.**

Pour l'UNSA Education

Pierre Gautret, Secrétaire Départemental